

1. Édito, AG
2. Sorties, Conférences, Rencontres  
CR visite Maxim's
- 3 Appel unitaire 18 mars
4. Calendrier  
Appel FSU 18 mars

**S3 de Paris** – 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL Cedex Tél : 08.11.11.03.81

Mail : [s3par@snes.edu](mailto:s3par@snes.edu) Site Internet : <http://www.paris.snes.edu>

## Infos Retraités

Un an après le CICE, (*crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi*) le pacte de responsabilité annoncé par le Président de la République, reposant sur une diminution du « coût » du travail et des « obstacles à l'emploi », répond encore à une revendication du Medef et confirme le choix d'une politique libérale. L'annonce d'une nouvelle diminution de la dépense publique de 50 milliards d'euros sur la période 2015-2017 ne peut qu'entraîner encore une fois un affaiblissement de la qualité des services des périmètres de l'État et des solidarités. Prendre des mesures pour relancer l'emploi est certes une nécessité incontestable, mais comment peut-on justifier que cela se fasse par de nouvelles exonérations des cotisations des entreprises alors que cette méthode n'a jamais fait la preuve de son efficacité.

Une seule chose est sûre : c'est la diminution des moyens pour les services publics, la fonction publique et ses agents ! La mise en place de ce Pacte et de ses modalités de financement, mettent en cause les fondements de notre protection sociale et de notre modèle social. Le financement de la Sécurité Sociale doit être fait par les cotisations sociales, salariales et patronales. Le projet de supprimer les cotisations patronales à la branche famille ne peut pas être soutenu, il doit être abandonné. Et au sujet des dépenses de l'assurance maladie, la réduction de la hausse est déjà annoncée comme limitée au mieux à 2% et d'ailleurs dans Les Échos du 18 février on précise qu' « au sein de l'exécutif, plusieurs conseillers jugent même possible de descendre encore plus bas, à 1,75%, » et le journaliste ajoute que « le tour de vis sur les dépenses remboursées par l'assurance maladie sera historique »

La réforme des retraites et l'accord sur les complémentaires vont dégrader encore la situation des retraités. La question du pouvoir d'achat est aussi sensible chez les actifs que chez les retraités Selon l'INSEE, les prix « hors tabac » n'auraient augmenté que de 0,7% en moyenne en 2013. Or, il ne prend en compte ni la fiscalité locale ou nationale, (gommant ainsi le gel des tranches de l'impôt depuis deux ans) ni la suppression de la ½ part supplémentaire pour les personnes ayant élevé seules des enfants, ni encore la CASA\* mise en œuvre le 1<sup>er</sup> avril 2013. De plus il affecte de coefficients singuliers certains postes de dépenses (7,5% pour le cumul des dépenses d'eau et de location...), et il minore le prix de l'électricité, le coût de la protection sociale, les assurances d'habitation... Selon l'indice INSEE, encore, les prévisions d'inflation pour 2014, limitées à 1,3% au moment de l'élaboration du budget pourraient être révisées à la baisse jusqu'à 0,6% ce qui reviendrait à dire que nos pensions auraient été « trop augmentées ». De plus le report de la revalorisation de nos pensions du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> octobre qui va faire gagner 600 millions d'euros à l'État, fait que la pension, pour la première fois, est utilisée comme une variable d'ajustement dans le budget au détriment des retraités.

De bonnes raisons pour participer avec la FSU à la grève unitaire le 18 Mars pour l'augmentation des salaires et des pensions, l'emploi, la protection sociale, le développement des services publics et contre une nouvelle réduction des dépenses publiques

Robert Jacquin

\*CASA : contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE S1-Retraité de Paris

**Vendredi 14 mars 14h**  
**SNES S4**  
46 avenue d'Ivry  
M° Porte d'Ivry ou Olympiades  
**2<sup>e</sup> étage**

Préparation du congrès



### ON VOTE du 3 au 13 mars

Rapport d'activité national  
Rapport financier national  
Rapport d'activité académique  
Élections à la CA académique

Le vote des retraités se fait par correspondance, matériel envoyé par le S3

## Manifestation Fonction Publique

**Mardi 18 mars 13h15 Montparnasse, place du 18 juin 1940**

**Mardi 1<sup>er</sup> avril****Balade dans le 14<sup>ème</sup> Sud RV 9h30** Sortie du métro Cité Universitaire

Accompagnés par Jean-Louis Lacaze et Dominique Thoirain

Matin :- Présentation du XIV<sup>e</sup>. Parcours dans la Cité Universitaire, le parc Montsouris le quartier Montsouris avec une construction Le Corbusier. Passage le long du réservoir d'eau, avec présentation des aqueducs, puis devant un des deux appartements qu'a occupé Lénine.

Déjeuner au restaurant aux environs de 13 h : Buffalo Grill 117, avenue du Général Leclerc 75014 PARIS

Après-midi : Église Saint Pierre de Montrouge. Quartier Plaisance avec ses vieilles maisons et la maison occupée par Brassens de 1944 à 1966. *Au total 4km*

**Inscription :**

**Jean-Louis LACAZE : 01.43.50.15.07** ou [jllacaze@free.fr](mailto:jllacaze@free.fr)  
**Claude SMADJA : 06.12.53.24.08** ou [claudesmadja@club-internet.fr](mailto:claudesmadja@club-internet.fr)

**Jeudi 15 mai****Balade du parc de Bercy au nouveau 13<sup>ème</sup> le quartier Masséna RV 10h** Sortie du métro Bercy

Accompagnés par Sylvie Prévost, Claude Smadja.

Matin : parc de Bercy, bibliothèque Mitterrand...

Midi : repas restaurant

Après-midi : suite de la visite du quartier Masséna (Grands Moulins, Frigos, fac...)

**Inscription :**

**Sylvie PRÉVOST : 06.75.41.89.01**  
**Claude SMADJA : 06.12.53.24.08** ou [claudesmadja@club-internet.fr](mailto:claudesmadja@club-internet.fr)

**Visite du 9 janvier 2014 : Chez Maxim's**

Le groupe étant limité à 25, nous avons dû refuser une dizaine de collègues pour la visite consacrée à l'Art nouveau chez Maxim's.

Qu'avons-nous vu ?

Un très grand nombre d'objets (argenterie, vaisselle, meubles, faïence, bronzes, verrerie, luminaires...) caractéristiques d'un style et d'une époque. Des pièces meublées de créations des années 1900, signées Majorelle, Tiffany, Gallé, Massié, recréant l'appartement d'une grande courtisane. Un exceptionnel travail d'artisanat d'art. Un lieu chargé d'une histoire bien peu accessible au grand public. La question demeure : cet art relativement éphémère, qui s'est étendu dans toute l'Europe pendant une quinzaine d'années, avant d'être supplanté par l'Art déco à partir de 1890 (grande expo 1925) fait-il partie de notre patrimoine ou bien est-il représentatif d'une caste à laquelle nous n'appartenons pas ? Le parfum voluptueux de luxe et de petites histoires est loin de la vie de prof... «profondosyndicaliste», mais nous sommes en mesure d'apprécier pleinement l'histoire de l'art et les réalisations présentées.

Pourtant la visite avait mal commencé. Très rapidement le ton du guide apparut misogyne à notre

groupe et certaines collègues se sont éloignées... pour en entendre le moins possible... L'une a même préféré s'en aller. A plusieurs occasions les propos ont hérissé le poil :

- Affirmation de la condition enviable des personnels de maison.
- Considérations sur le comportement des femmes qui ne disposant pas de la contraception et ne parvenant pas à obtenir l'abstinence de leur époux, les invitaient à aller voir ailleurs.
- Propos sur la dégradation des mœurs, us et coutumes... depuis 1968.
- Affirmation de l'abomination du mariage pour tous.

Plusieurs collègues, dont les organisateurs, ont fait comprendre au guide, bon comédien par ailleurs, de rester sur le terrain de la très riche collection de pièces de l'Art nouveau rassemblées par Pierre Cardin à partir de 1981, et maintenant ouverte au public. On peut aussi comprendre que dans ce cadre notre guide- dandy ait joué à capter l'attention en évoquant les aventures de la Belle Otéro, de Zaza Gabor, en citant plus que de raison syndicaliste le « peu féministe » Sacha Guitry. Ce fut néanmoins une belle découverte.

Jacques Pinaud, Marie-France Heilbronner,  
 Françoise Dumont, Claude Smadja

**APPEL DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE RETRAITES**

**au 18 mars 2014**

Les organisations syndicales de retraités se sont rencontrées et ont fait le constat que la situation des retraités subit de plein fouet les conséquences de la politique d'austérité imposée par le gouvernement sur injonction des instances européennes, et le MEDEF.

La perte de pouvoir d'achat des retraités est conséquente du fait des mesures figurant tant dans la loi du 20 janvier 2014 sur les retraites que dans la loi de finances :

- Recul de 6 mois de la revalorisation des pensions d'avril à octobre, ce qui s'assimile à une sous-indexation de fait.
- Imposition des majorations familiales, auparavant exonérées, dès 2014.

Cela s'ajoute à la mise en place de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA) de 0,3 % sur toutes les pensions de retraite, au gel des barèmes d'imposition pendant deux ans et à la suppression de la demi-part fiscale pour les retraités ayant élevé trois enfants.

Les organisations syndicales de retraités ont convenu de faire un bilan de la perte de pouvoir d'achat subie par les retraités au 1er avril, date à laquelle 15 millions de retraités seront privés de la revalorisation de leurs pensions.

Pour l'heure, elles s'inquiètent également des menaces que font peser sur la sécurité sociale l'annonce de la suppression des 30 milliards de la cotisation familiale, répondant ainsi à une vieille revendication patronale. Elles dénoncent une décision qui remet en cause le financement de la branche famille et qui se répercutera fatalement sur les familles de salariés et sur leurs enfants. Par contrecoup, c'est la sécurité sociale qui va être touchée car les économies destinées à compenser les 30 milliards vont être recherchées notamment sur l'assurance maladie. C'est l'accès aux soins pour tous et en particulier pour les personnes âgées qui est en jeu, sachant que leur situation financière entraîne déjà d'importantes inégalités de traitement.

Enfin, les organisations syndicales de retraités constatent que le financement de l'autonomie des personnes âgées n'est pas assuré à hauteur des besoins dans le projet de loi actuellement en préparation et que rien n'est fait pour les personnes résidant en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) dont les restes à charge peuvent aller jusqu'à 3.000 euros. Elles réaffirment donc fortement leur demande d'une prise en charge solidaire de l'autonomie par l'assurance maladie.

Les organisations syndicales de retraités UCR-CGT, UCR-FO, FSU-Retraités, et UNIRS Solidaires se félicitent de l'appel à la grève pour l'emploi, la protection sociale, les salaires, lancé par les organisations interprofessionnelles et nationales CGT, FO, SFR-FSU et Solidaires.

Elles appellent tous les retraités à se mobiliser le 18 mars dans l'unité avec les actifs pour rejoindre les rassemblements, manifestations, etc. organisés ce jour-là.

**Pour la défense et la reconquête de leurs droits, les retraités seront dans la rue le 18 mars !**

# Calendrier

**La FSU appelle à la grève unitaire pour l'emploi, les salaires et la protection sociale le 18 mars**

**Vendredi 14 mars  
14h AG Retraités Paris**

**Mardi 18 mars  
13h15 Montparnasse  
Manifestation  
Fonction Publique**

**19-20 mars  
Congrès académique Paris**

**23 et 30 mars  
Élections municipales**

**31 mars au 4 avril  
Congrès National Marseille**

**Mardi 1<sup>er</sup> avril  
Balade dans le 14<sup>ème</sup>**

**Jeudi 15 mai  
Balade dans le 13<sup>ème</sup>**

Emploi, pouvoir d'achat et salaires, accès aux services publics, protection sociale... la situation économique et sociale continue de se dégrader. Les salariés du public comme du privé, mais aussi les jeunes, les chômeurs et les retraités ne l'acceptent pas.

Le pacte de responsabilité proposé par le gouvernement est conditionné à une nouvelle et importante réduction des dépenses publiques. Or cette politique est déjà responsable depuis des années, de la baisse des salaires des agents de la Fonction publique, d'une réduction considérable des emplois et d'une dégradation des services publics à la charge de l'Etat et des collectivités territoriales. La fin de la contribution des entreprises à la branche famille à l'horizon 2017 va constituer un manque à gagner pour la protection sociale et risque d'entraîner sa fiscalisation.

Notre modèle social est ainsi fragilisé alors qu'il avait été reconnu comme un amortisseur de la crise.

S'il est nécessaire de prendre des mesures pour relancer l'emploi, cela ne doit pas se faire au détriment des services publics, de la fonction publique et de ses agents pour compenser de nouvelles aides aux entreprises, sans contrôle. D'autant que la politique de réduction des cotisations sociales et des aides diverses aux entreprises, n'a pas fait la preuve de son efficacité.

La FSU exige, avec d'autres organisations syndicales, la généralisation de la conditionnalité des aides et exonérations fiscales aux entreprises à la mise en œuvre d'objectifs d'investissements économiques et sociaux (emploi, salaires, qualification...). Pour la FSU, les conditions de la reprise de l'activité passent par une réforme fiscale, réhabilitant l'impôt et organisant une redis-

tribution des richesses tout en luttant contre l'évasion et la fraude fiscales. Il faut sortir des politiques d'austérité qui nous enferment dans une spirale récessive.

Pour la FSU, la fonction publique et les services publics sont créateurs de richesse et participent au développement de l'activité et de l'attractivité de notre pays. Ils ont donc besoin d'être soutenus ou développés, et c'est particulièrement vrai en période de crise. Et réformer la Fonction publique nécessite des moyens.

Les agents de la fonction publique, qui n'ont pas non plus été épargnés ces dernières années (suppressions massives d'emplois, gel du point d'indice, retraites, précarité...), ne peuvent plus attendre. Si le premier ministre a apporté le démenti que nos fédérations de fonctionnaires demandaient concernant la baisse de pouvoir d'achat et le gel des avancements, il confirme néanmoins que la fonction publique participera à la baisse de la dépense publique, ce qui apparaît comme une vraie contradiction... Or, la reconnaissance du travail des fonctionnaires appelle la fin du gel du point d'indice et l'ouverture de négociations pour la revalorisation de tous.

Pour réorienter les choix économiques, sociaux et environnementaux, les organisations syndicales ont la responsabilité de proposer des alternatives et d'organiser le rassemblement et les mobilisations nécessaires des salariés du public et du privé.

La FSU juge indispensable une journée nationale d'action interprofessionnelle et unitaire pour l'augmentation des salaires et des pensions, l'emploi, la protection sociale, le développement des services publics et contre une nouvelle réduction des dépenses publiques.

C'est pourquoi la FSU appelle tous les agents de la fonction publique à la grève le 18 mars.

Elle souhaite que d'autres organisations de la fonction publique se joignent à cette action et leur proposera un appel commun à la grève.

La FSU participera à la rencontre interprofessionnelle du 21 février afin d'inscrire ses revendications pour la fonction publique et ses agents avec celles des salariés du privé et préciser les modalités d'actions de cette journée.

La FSU s'engage également pleinement dans la manifestation du 4 avril à Bruxelles organisée par la Confédération Européenne des Syndicats en faveur d'un plan européen pour l'investissement, une croissance durable et des emplois de qualité.

*Communiqué de presse du 18 février*